



Occupation d'un box ouvert et depots d'ordures

Par **Jamze13**, le **10/09/2020** à **16:28**

Bonjour,rrnrnJ'ai été avisé par mon bailleur de l'occupation de mon box par un véhicule volé en cours de demontage (de nuit) dans le sous sol de la résidence; ce véhicule est resté 4 mois.rrnrnLe box que je loue est ouvert, dans un garage dont l'accès par l'exterieur se fait avec badges; notamment depuis les ascenseurs.rrnrnPretextant que c'etait un espace privatif sur lequel il ne peut intervenir, le bailleur a refusé de revoir les loyers le temps de l'occupation sauvage de ma place; pourtant contractuellement, je paie l'usage de ce box.rrnrnL'accès à ce box privatif dans un espace collectif ne m'est pas clairement pas garanti, en plus des véhicules qui me bloquent l'accès parfois, des ordures qui y sont déposés depuis le confinement par les autres locataires, le bailleur refuse d'intervenir et j'estime que ce n'est pas à moi de nettoyer.rrnrnAlors je voulais savoir quel recours je pouvais envisager; merci de vos lumieres